

8



MÉTAMORPHOSE

Le point sur l'avancée des projets

Mars 2015

Lausanne

2015, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

En 2015, le projet Métamorphose se concrétise ! En effet, les premiers coups de pioche vont être donnés sur le site de la Tuilière, à l'emplacement du futur stade de football. Plus près du lac, un concours d'architecture-paysage redessinera les contours du stade de Coubertin. L'élaboration du centre sportif de Malley avance également à grands pas : d'importantes étapes dans le développement du projet et son financement ont été franchies.

Les projets d'écoquartiers sont aussi en bonne voie ! Le canton examine actuellement le plan partiel d'affectation pour le secteur nord des Plaines-du-Loup. Ce document présente une vision détaillée de la manière dont le site sera occupé en déterminant l'emplacement de ses affectations. La réflexion sur les plans partiels d'affectation des autres secteurs débutera cet été. Par ailleurs, un concours d'urbanisme doit être lancé cette année pour la construction d'un écoquartier sur le site des Prés-de-Vidy. La population et les groupes d'intérêt seront à nouveau invités à participer aux différentes phases de réflexion.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

CENTRE SPORTIF À LA TUILIÈRE ET NOUVEAU STADE DE FOOTBALL

DU SPORT AU NORD DE LA VILLE!

Situé au nord de la ville, entre l'aéroport de la Blécherette et le Petit-Flon, le site de la Tuilière est destiné à accueillir un nouveau centre de football et d'athlétisme, ainsi qu'un stade de football. Le centre sera composé de neuf terrains de football et d'une piste d'athlétisme. Le nouveau stade de football sera, lui, construit au sud du site.

Conçu par le bureau d'architectes lausannois Graeme Mann & Patricia Capua Mann, lauréat du concours en 2011, le nouveau centre sportif offrira des infrastructures de qualités aux clubs de la ville. Il sera opérationnel en 2017.

PLUS D'ESPACE POUR LES INFRASTRUCTURES... ET L'ÉCOQUARTIER

Au printemps 2014, la Ville a finalisé la modification du plan général d'affectation sur le site de la Tuilière, prévoyant notamment le déplacement de la route de Romanel vers l'ouest. Cela permet de libérer une surface d'environ 14 hectares pour l'implantation des nouvelles infrastructures. Le déplacement des terrains à la Tuilière permettra à son tour de libérer de l'espace sur les Plaines-du-Loup, en vue de la construction du nouvel écoquartier.

UN STADE POUR LES SPORTIFS ET LES FANS

En novembre 2014, le public a pu découvrir le visage du nouveau stade de football. Développé par les bureaux d'architecture biennois :mlzd et Sollberger Bögli, la nouvelle enceinte permettra d'accueillir 12'000 spectateurs. Sa structure moderne « à l'anglaise » offrira aux supporters une proximité immédiate avec la pelouse. Grâce à une architecture novatrice et originale, le nouveau stade est amené à devenir l'un des bâtiments



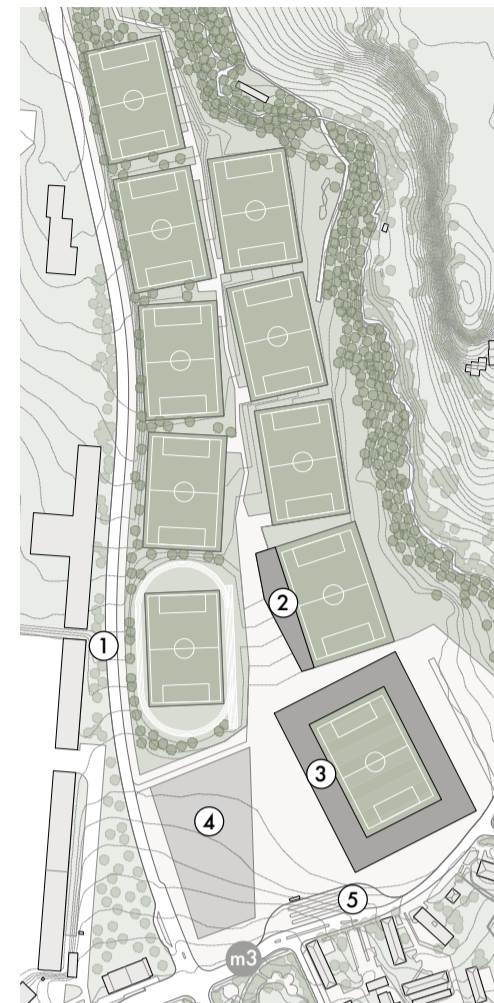
Image d'ambiance du futur centre de football



Vue extérieure sur le nouveau stade - accès sud et place publique

identitaires de la capitale olympique. Des infrastructures dédiées à la formation des jeunes talents, un restaurant, un espace pour séminaires, ainsi que le Service des sports de la Ville seront notamment installés entre ses murs. Profitant de l'arrivée du futur métro m3 qui desservira le site de la Tuilière, un nouveau centre d'affaires sera construit à l'ouest du stade de football.

Les travaux débuteront dès 2017. Rendez-vous en 2019 pour le premier coup de sifflet dans la nouvelle enceinte!



Site de la Tuilière - plan de situation général

- ① Nouveau tracé de la route de Romanel
- ② Centre de football + athlétisme
- ③ Stade de football
- ④ Centre d'affaires
- ⑤ Interface de transports



Vue de l'intérieur du stade de Coubertin



Un nouveau centre sportif à Malley

STADE DE COUBERTIN, L'ATHLÉTISME AU BORD DE L'EAU

UN STADE MIS EN VALEUR

Monument sportif emblématique de la capitale vaudoise et berceau d'Athletissima, le stade de Coubertin bénéficiera d'une requalification complète, qui donnera une nouvelle vie à cette installation vieillissante et vétuste. L'objectif est de limiter les interventions au strict nécessaire pour conserver l'esprit du lieu. La capacité du stade sera de 6000 spectateurs en tout temps. Pour les besoins d'Athletissima, l'installation de gradins provisoires offrira 6000 places supplémentaires, portant ainsi sa capacité totale à 12'000 spectateurs lors de la manifestation.

UN ENVIRONNEMENT NATUREL

Sur la base de ces éléments, un concours de paysage et d'architecture doit être lancé pour définir le visage de la nouvelle infrastructure. Les mandataires auront également pour mission de valoriser le paysage environnant, en portant une attention toute particulière à la proximité du lac. La nouvelle infrastructure pourra accueillir Athletissima dès 2021.

PISCINE ET PATINOIRE SUR LE SITE DE MALLEY

En 2022, le canton de Vaud disposera d'une piscine olympique sur le site de Malley, à cheval sur les communes de Prilly et Renens, et de trois patinoires en remplacement du centre de glace actuel. Les conseils communaux de Lausanne, Prilly et Renens ont accepté de cautionner les emprunts nécessaires à la réalisation de ce complexe. Les 26 autres communes de Lausanne Région sont appelées à participer aux charges d'exploitation de ce nouveau centre sportif. La construction simultanée de ces deux infrastructures sportives permet de profiter des synergies énergétiques entre la glace et l'eau. Devenues vétustes et nécessitant d'importants travaux de rénovation, les installations actuelles seront démolies

DES INFRASTRUCTURES OLYMPIQUES

Les infrastructures liées au sport de glace regrouperont une patinoire principale couverte avec une capacité de 10'000 places, une seconde patinoire couverte et une patinoire extérieure.

Du côté aquatique, la piscine comptera trois bassins, dont un de 50 mètres répondant aux normes internationales, un de 25 mètres, une fosse de plongeon, ainsi qu'une pataugeoire. Des gradins seront construits au bord des bassins pour accueillir le public lors de manifestations sportives. Des salles d'escrime et de tennis de table seront également intégrées au complexe sportif.

Le centre de glace ouvrira au public en 2019 et la piscine en 2022.

LES ÉCOQUARTIERS



Périmètre des plans partiels d'affectation (PPA) sur le site des Plaines-du-Loup

L'ÉCOQUARTIER DES PLAINES-DU-LOUP, UNE ÉTAPE CHARNIÈRE

RÉFLEXIONS SUR LA VILLE DANS LA VILLE

Le plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup fixe les grandes orientations et la vision à long terme de l'écoquartier. Approuvé en 2014, c'est sur sa base que la Ville a mené diverses démarches participatives afin d'intégrer aux réflexions l'ensemble des acteurs qui graviteront autour de ce futur morceau de ville. L'écoquartier des Plaines-du-Loup prévoit la construction d'environ 3'500 nouveaux logements pour accueillir, à terme, plus de 13'000 habitants et emplois. Des ac-



Vue sur le parc de l'écoquartier

tivités mixtes, telles que des commerces, des bureaux, une école et des infrastructures parascolaires et sportives sont prévues sur le site et animeront tout le secteur. Les Plaines-du-Loup seront de plus directement reliées au reste de la ville par le futur métro m3.

DESSINER ENSEMBLE LES CONTOURS DU NOUVEAU QUARTIER

Les démarches participatives menées dans le cadre de *Métamorphoz'et vous* ont permis de rencontrer les habitants des quartiers alentours, les habitants intéressés à venir s'installer dans l'écoquartier, ainsi que les investisseurs potentiels. Les associations et groupes d'intérêts (sociaux, sportifs, etc.) ont également été invités à participer aux diffé-

rents événements mis en place par la Ville, afin d'exprimer leurs attentes et besoins liés à leurs activités au sein du futur écoquartier. Une exposition sous les Arches du Grand-Pont, des ateliers avec la population et des professionnels, ainsi que des tables rondes ont notamment permis d'ouvrir la réflexion à toutes les personnes intéressées.

Les résultats de ces ateliers ont été pris en compte dans les réflexions pour l'élaboration du premier plan partiel d'affectation (PPA). Couvrant la partie nord du site, il s'étend du nord du parking du vélodrome au sud de la parcelle du Service des automobiles. La mise à l'enquête publique est prévue pour 2015.

DES LOGEMENTS MIXTES

Un appel d'offres permettra l'attribution des lots en vue de la construction des bâtiments privés. Toutefois, les constructions devront respecter une mixité sociale et économique. Celle-ci prévoit environ 30% de logements subventionnés, 40% à loyers régulés et 30% dédiés au marché libre ou à la vente en PPE. Les concours d'architecture de cette première partie débiteront une fois que le PPA1 sera entré en vigueur et que les lots auront été attribués aux investisseurs.

La population et les groupes d'intérêt concernés seront à nouveau conviés pour la suite des réflexions. En 2015, ils participeront à l'élaboration des PPA 2 et 3.



Vue aérienne des Prés-de-Vidy

- ① Site des Prés-de-Vidy
- ② Couverture de la STEP
- ③ Accès transports publics
- ④ Mobilité douce
- ⑤ Nouvelle jonction de Malley
- ⑥ Accès voitures



Fouilles archéologiques sur les Prés-de-Vidy

PRÉS-DE-VIDY, LANCEMENT DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

UN DEUXIÈME ÉCOQUARTIER POUR LAUSANNE

Situé au sud-ouest de Lausanne, entre la Bourdonnette et les Sablons, le site des Prés-de-Vidy est aussi destiné à devenir un écoquartier. Le réaménagement de ce secteur de 8.5 hectares permettra d'accueillir 3'500 nouveaux habitants et emplois. Les travaux permettront aussi de requalifier cette véritable porte d'entrée au sud de Lausanne. La desserte existante du lieu par les transports publics (arrêt du métro M1 de la Bourdonnette, arrêts de bus des lignes 25 et 701) et la sortie de l'autoroute Genève-Lausanne offriront une connectivité optimale au quartier.

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉSERVÉ

Lieu de vestiges connu, le site des Prés-de-Vidy possède un patrimoine historique de la plus haute importance. Depuis 2012, des fouilles archéologiques sont en cours sur le site afin de préserver les richesses patrimoniales du lieu.

DES RÉFLEXIONS AVEC LA POPULATION

Un atelier professionnel a permis d'établir la programmation des réflexions à venir. Sur cette base, la Ville va organiser un mandat d'études parallèles (MEP) dont l'objectif est de concevoir le *masterplan* du futur écoquartier. A l'inverse d'un concours d'urbanisme, le MEP permet à la Ville d'instaurer un dialogue permanent avec les bureaux participants, de manière à adapter les réflexions au gré des nouvelles informations. Cette forme de concours offre également une plus grande marge de manœuvre pour associer la population aux réflexions sur ce secteur.

PLAN GÉNÉRAL DU PROJET MÉTAMORPHOSE



LA POPULATION, DES AVIS QUI COMPTENT

La démarche participative est l'un des piliers de Métamorphose. Cette démarche découle de l'intention claire et affirmée de la Municipalité d'intégrer la population au développement du projet.

PARTICIPATION DES PETITS ET DES GRANDS

Amené à se développer sur une période d'une dizaine d'années, le projet Métamorphose constituera en partie la ville de demain. Il concerne donc ceux qui la feront vivre et les générations suivantes. En 2014, des activités participatives pour les enfants

ont été proposées dans le cadre de Passeport vacances. Les participants ont eu l'occasion de faire valoir leurs intérêts pour le futur écoquartier, en émettant leurs souhaits, leurs besoins et leurs rêves pour les aménagements urbains des Plaines-du-Loup. Dans la continuité des réflexions sur le PPA1, des ateliers participatifs ont aussi été organisés avec la population pour identifier ses attentes pour le nouvel écoquartier. Par ailleurs, l'exposition « Métamorphose, une histoire de sport » a présenté l'avancée des différents projets sportifs pour les Plaines-du-Loup, la Tuilière, le stade de Coubertin et Malley.

De nouvelles phases participatives auront lieu au moment où débiteront les réflexions sur les PPA2 et 3 des Plaines-du-Loup et sur l'écoquartier des Prés-de-Vidy.



Ateliers participatifs sur les Plaines-du-Loup sous les Arches du Grand-Pont

TENEZ-VOUS INFORMÉ!

L'équipe Métamorphose est à votre disposition pour tout renseignement:

Direction de projet Métamorphose,
Rue du Port-Franc 18,
Case postale 5354,
1002 Lausanne

metamorphose@lausanne.ch
www.lausanne.ch/metamorphose



Impressum

Conception et graphisme
Plates-Bandes communication et Fulguro design

Textes
Direction de projet Métamorphose

Ateliers, études, projets et images
Atelier professionnel pour les Prés-de-Vidy: Topos Urbanisme Michèle Tranda
Etude de faisabilité pour la transformation du Stade de Coubertin: Bureau d'ingénieurs Daniel Willi SA, Montreux;
Bureau d'architecture Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne
Projet de centre de football de la Tuilière: Bureau d'architecture Graeme Mann & Patricia Capua Mann, Lausanne
Projet du stade de football à la Tuilière: Bureaux d'architecture mlzd, Bienne, et Sollberger Bögli, Bienne
Etude de faisabilité pour le centre sportif de Malley: Bureau d'architecture Jean-Baptiste Ferrari et associés SA, Lausanne
Projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup: Tribu architecture sàrl, Lausanne, Urbaplan Lausanne
Espaces publics des Plaines-du-Loup: L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl, Team+, BG ingénieurs conseils SA